

## COMMUNIQUE

S'insérant dans la série de rencontres "CNESE Economic Perspectives", le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) organise demain mardi à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger une rencontre sous l'intitulé « les politiques environnementales », en présence des représentants des différents départements ministériels, des institutions spécialisées nationales et internationales, des associations professionnelles, des opérateurs socioéconomiques, des chercheurs et universitaires et des représentants de la société civile.

Cette rencontre sera l'occasion de débattre et d'échanger sur la dynamique des nouvelles politiques environnementales et de proposer des recommandations visant une meilleure cohérence et coordination des politiques de développement durable au double échelons national et international.

En outre, la dite rencontre abordera les effets de la dégradation de l'environnement et les changements climatiques en tenant compte de l'ensemble des étapes et événements clés successifs, qui ont marqué les trente (30) dernières années, depuis la publication du Rapport Brundtland, en 1987, en passant par Kyoto 1997 – UNFCCC 2004 – Poznan 2008 – Copenhague 2009 – Doha 2012 et enfin Paris 2015, avec l'Accord sur le Climat, pour ne retenir que les séquences les plus significatives, qui consacrent une démarche, passant, au fil du temps, de la sensibilisation, à l'incitation, à la coercition/injonction, et enfin et vraisemblablement à la sanction/l'imposition.

Seront évoquées, également, les exigences qui s'attachent à la reconnaissance de la pluralité de la notion du développement et de l'interdépendance des dimensions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles, l'objectif étant d'atteindre une croissance inclusive, une prospérité partagée et équitable et un mode de vie durable pour tous et, ce faisant, épargner des dommages irréversibles, aux effets néfastes sur les populations et les écosystèmes en mettant la protection de l'environnement au cœur des objectifs de croissance économique et de développement social en passant par la définition des mécanismes de régulation économique les plus appropriés pour asseoir une politique environnementale durable.

Un panel d'experts étrangers interviendra à cette occasion par visioconférence, composé de personnalités scientifiques internationales spécialistes des questions environnementales tels que M. Michel Prieur, Professeur Émérite à l'Université de Limoges, Président du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement de France, M. Pierre Boileau, Chef du programme avenir de l'environnement mondial, PNUE (Nairobi/Kenya), M. David MARADAN, Directeur Ecosys (Suisse), Mme Daniela Addis, Directrice de cabinet d'avocats -Droit de la mer et droit de l'environnement (Italie), M. Ilias Avroeidis, en charge de la Gouvernance (PNUE/Plan d'Action pour la Méditerranée PAM/PNUE (Grèce), M. Ronan Uhel, Conseiller scientifique auprès du Directeur Exécutif (Agence Européenne de l'Environnement, Copenhague, Danemark), M. Julien Le Tellier, responsable des Affaires socio-économiques (PNUE/Plan d'Action pour la Méditerranée PAM/PNUE, Grèce), M. Fabrice Bernard, Délégué Europe et International du Conservatoire du littoral et des Rivages Lacustres (France), M. Ahmed Djoghlaïf, professeur-associé de l'université de

Sherbrooke (Canada), Jacques Prescott, Professeur associé, Chaire en éco-Conseil, Université du Québec à Chicoutimi (Canada).

Il est à rappeler que le CNESE s'est approprié la dimension environnementale à la faveur de la révision de la Constitution qui lui confère la mission d'évaluer la politique environnementale et d'émettre des recommandations visant l'amélioration des conditions socioéconomique et la préservation des actifs environnementaux et qu'à ce titre, le CNESE s'attèle à établir le modèle vert algérien : Economie-climat ( Dynamic integrated climate-economy ).